

[Text]

government. The Province of New Brunswick has given the federal government the credit for all the programs it supports in this province.

It is also a fact, in federations, that credit can sometimes get blurred because of the need to co-ordinate programs and activities between the two levels of government. We do serve the same taxpayers. However, this can be overcome and I would be pleased to have the Province of New Brunswick work closely with the Government of Canada to this end.

• 1120

It is important that the elected members of the Parliament of Canada feel that they have a role to play in the approval of funds which are transferred to the provinces and the policies which the Government of Canada pursues in negotiations with the provinces. That is why this task force is so important. It is the first time that members of Parliament have had this kind of opportunity to become involved, to make recommendations which the Government of Canada has promised to consider.

I welcome this development and would also invite any members of Parliament, either from New Brunswick or elsewhere, who are interested on a continuing basis in the federal-provincial interface between this province and the Government of Canada, to meet with elected members or officials of the Province of New Brunswick at any time to discuss these matters.

As Premier of the Province of New Brunswick, I share the concern of the Government of Canada, and in particular of the Minister of Finance, for the size of the deficit and the difficulties this presents.

To choose transfers to provinces as a source of major savings is to make the wrong choice because it cuts at the very heart of the federation and casts serious doubt on the quality and substance of the political leadership, which is expected of the Government of Canada, to maintain the federation.

Revenues from programs under the Fiscal Arrangements Act and the Canada Assistance Program are estimated to be \$671.5 million in 1981-82. This is equivalent to 37.9 per cent of New Brunswick's budgetary revenues, and 34.2 per cent of the planned expenditures this fiscal year.

Despite this assistance, New Brunswick's fiscal capacity remains below the national average. This means that any substantial reduction in federal transfers will make it extremely difficult for the province to maintain or to enhance services to the public without resorting to imprudent taxation or borrowing measures.

Such a situation is not acceptable. It threatens the very basis of the national heritage to which I referred earlier, results in severe inequities and puts the province in the unfair position of never being able to bring the quality of its services to a national standard.

[Translation]

donné au gouvernement fédéral le crédit de tous les programmes qu'il appuie dans cette province.

C'est un fait que, dans une fédération, la nécessité pour les deux niveaux de gouvernements de coordonner les programmes et les activités ne permet souvent pas de savoir au juste à qui en attribuer le mérite. Rappelons-nous que nous sommes au service des mêmes contribuables. Cette difficulté peut toutefois être surmontée, et je serais heureux de voir une collaboration étroite entre la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.

Il est important que nos députés sachent qu'ils ont un rôle à jouer dans l'approbation des crédits transférés aux provinces et dans celle des politiques adoptées par le gouvernement canadien à l'égard des provinces. C'est pourquoi ce groupe d'étude est si important. C'est la première fois que les députés ont pu contribuer à formuler des recommandations dont le gouvernement canadien a promis de tenir compte.

Je suis heureux de voir cette évolution et je voudrais également inviter les députés, qu'ils soient du Nouveau-Brunswick ou d'ailleurs, qui s'intéressent à l'interaction fédérale-provinciale entre cette province et le gouvernement du Canada, à rencontrer quand il leur conviendra les députés ou les délégués officiels du Nouveau-Brunswick afin de discuter de ces questions.

En tant que premier ministre du Nouveau-Brunswick, je me préoccupe, au même titre que le gouvernement du Canada, et en particulier le ministre des Finances, de l'ampleur du déficit et des difficultés que cela suscite.

Mais prendre les transferts aux provinces comme cible pour l'économie capitale, c'est mal viser car c'est toucher au vif l'idée de fédération, et jeter de graves doutes sur la qualité et l'essence du leadership politique que devrait fournir le gouvernement du Canada s'il veut maintenir la fédération.

En 1981-1982, on estime à \$671,5 millions les recettes provenant de programmes dans le cadre de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et du Régime d'assistance publique du Canada. Ceci représente 37,9 p. 100 des recettes budgétaires du Nouveau-Brunswick, et 34,2 p. 100 des prévisions de dépenses pour l'année financière en cours.

Malgré cette aide, les ressources financières du Nouveau-Brunswick restent en-dessous de la moyenne nationale. En conséquence, toute réduction substantielle de l'aide fédérale rendrait très difficile pour la province de maintenir ou d'améliorer ses services au public sans avoir recours à une fiscalité excessive ou à des emprunts.

Une telle situation n'est pas acceptable. Elle compromet le fondement même du patrimoine national dont j'ai parlé précédemment, engendre de grandes inégalités et met la province dans la situation injuste de ne jamais pouvoir fournir des services qui soient comparables à ceux des autres provinces.